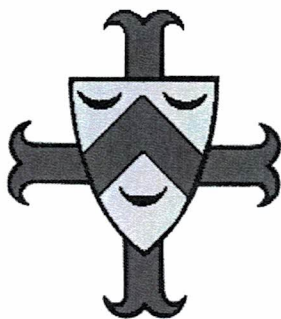


Le 18 août 2020



COMMUNE DE

COBRIEUX
59830

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
ANCE DU 18 AOUT 2020 – 20 H – SALLE COMMUNALE

Présents : Patrick LEMAIRE, Maire, Christophe THIEBAUT, Lise MIGNON, Adjoints, Christophe VANHALST, Alain DECHAUME, Pascal DEHAEZE, Gérard NOCK, Rita TRINEZ, Rufin COCHETEUX, Benoît LEROY, Jean-Marc BOUCHEZ

Absent ayant donné procuration : Sylvie DEBRIL qui mandate Alain DECHAUME et Patrick LESAGE qui mandate Patrick LEMAIRE.

Absente : Sylvie DESTRIEZ et Chantal BAERT.

ORDRE DU JOUR

1 – Point sur le projet d'aménagement des accotements rue du Mazet. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Monsieur le Maire expose,

La commission travaux poursuit l'examen du projet de création d'un cheminement doux et aménagement des accotements rue du Mazet. Le devis estimatif du projet, remis par le service voirie de la Communauté de communes Pévèle Carembault, assistant à Maîtrise d'ouvrage, s'élevant à 343 068.50 € HT, travaux, maîtrise d'œuvre-géomètre et bureaux de contrôle divers compris.

Les demandes de subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental ne s'élèvent au mieux qu'à 70 000.00 €.

Il faut chercher d'autre subventionnement : la Préfecture propose un dispositif de Dotation de Soutien à l'Investissement Local, le projet ne correspond pas tout à fait aux critères de présentation d'un projet, mais après contact pris avec les services il est suggéré de déposer une demande qui sera examinée.

Le montant de la subvention en général représente 40 % du montant des travaux HT, là encore les services préfectoraux ont conseillé de déposer pour le montant maximum souhaité. Après avoir écouté et délibéré les Elus, à l'unanimité, AUTORISENT Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant de 204 469.00 € représentant 59.60 % du montant prévisionnel du projet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine séance du Conseil Municipal : mardi 29 septembre 2020 à 20 heures.

Vu le Maire,
Patrick LEMAIRE

